

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2013

MEMBRES PRESENTS :

MME OSSELIN, TENART ET MOURET

MR SERET, GUIDET, LOUVET, RUGGERI, BARIL, CHARNOTET, CLAUX, ESCANDE, MAYEUR, RENAULT

MEMBRE EXCUSEE : MME MERCIER donnant pouvoir à Mr RENAULT

-Compte-rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité. Aucune remarque n'a été formulée.

Présentation des comptes 2012 par Mr BARIL, Mr le Maire se retirant.

- Fonctionnement : report des recettes de 2011, le résultat de fonctionnement s'améliore
- Investissement : amélioration du résultat déficitaire

Répartition de l'excédent selon tableau.

Retour de Mr le Maire qui commente les résultats.

Les recettes de fonctionnement ont été boostées par les activités piscine, les dépenses ont été maîtrisées. Ceci a permis de financer certains investissements.

Rappel que nous attendons toujours la subvention du conseil général pour l'achat de la maison Durant.

Annonce du gel des taxes communales pour 2013. Cela limite l'impact de la hausse des bases.

1. Présentation du budget primitif.

- Fonctionnement : maintien des charges, provision de 50 k€ pour frais de voirie.
- Investissement : Recettes Provisions Ventes -terrain derrière les haies
-maison De Araujo
-terrain champs mauvais

Dépenses : Prévisions de travaux, achat terrain Mme PIHEN pour permettre l'agrandissement des vestiaires piscine 100k€, travaux dans la maison Durant en une ou deux tranches. Toiture, accueil périscolaire, espace jeune.

Mr le Maire nous expose un projet d'ouverture d'une « Maison d'assistantes maternelles » Qui pourrait avoir ses locaux dans la maison Durant.

En conclusion, le budget 2013 est raisonnable mais réaliste et permet la réalisation de projets.

Budget EAU : en 2013 préparation de l'intégration à l'ARC avec la prise en compte de l'assainissement.

CCAS : Résultat 2012 positif de 10k€, reste pour investissements 2012 pas utilisés pour le studio.

2. Délibération sur amortissements terminés demandé par Mme le percepteur.
3. Délibération pour indemnités du percepteur en 2011 et 2012.
4. Délibération pour accepter les dons de Mrs Vendome (220 euros pour l'école) et Claux (135 euros pour l'école) pour occupation à titre précaire de terrains communaux.
5. Délibération pour dissolution du SIVOC de Margny à fin 2013
6. Délibération pour augmentation du loyer du logement communal selon indice IRL soit 8,21 euros

Toutes les délibérations sont prises à l'unanimité.

7. Présentation par Mr le Maire du projet « OISE TRES HAUT DEBIT » suite à une réunion avec le conseil général.

Prévision de dépense totale 42 millions d'euros. Première année 8 millions programmés mais les communes devront financer à la même hauteur que le conseil général.

On attend le coût par foyer.

Lachelle reste rattaché à Estrées pour le THD (pas de prise en compte par l'ARC)

La société VALSEM réclame le THD et menace de partir si la commune ne fait rien.

Pour accéder il faut adhérer au « SYNDICAT MIXTE OISE THD »

Délibération pour adhérer au syndicat et commencer dès 2014 à prévoir une ligne au budget investissement.

8. RYTHMES SCOLAIRES : Nous devons nous prononcer avant la fin du mois.
François GUIDET nous rappelle les orientations de la loi

Retour à 5 jours de classe avec un total maximum de 5h30 de cours par jour avec un total semaine de 24h et une pose midi de 1h30 minimum. L'accueil doit être assuré jusqu'à 16h30.

Choix des 5 jours du lundi au samedi possible du lundi au samedi sur dérogation.

Si la commune choisit d'appliquer les nouveaux rythmes à la rentrée 2013 l'aide de 50 euros par élève est abondée de 45 euros sur 3 ans.

La majorité des communes du Compiégnois repousse l'application à 2014.

Mr le Maire signale que lors du conseil d'école de Février les informations n'étaient pas encore parvenues en mairie. Depuis un guide est arrivé.

Mr le Maire souhaite reporter à 2014.

Délibération : A l'unanimité, le conseil décide du report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

9. Rappel de Mr le Maire de la possibilité d'accès aux déchetteries en demandant sa carte du SMVO
10. Début le 16 Mars de l'enquête public pour modification du POS. L'enquête prendra fin le 18 Avril.

QUESTIONS DIVERSES

Mr le Maire informe le conseil que l'association REAGIR propose ses services > transmis au CCAS

Le secours catholique sollicite la commune à hauteur de 100 euros > transmis au CCAS

SIAPA l'emplacement de la future station d'épuration sera l'actuel emplacement de la station de Rémy.

Xavier LOUVET : Le poste SICAE est en place à la féculerie. Il y aura de la maintenance à faire sur le chauffage de la salle multifonction. Suite à un problème technique l'éclairage a été rétabli dans le haut du village.

Bernard CLAUD : Remerciement de Marc VANDENBERGHE pour l'aide la commune à sa participation au 4L Trophy.

Frederic CHARNOTET : Pas le quorum à la dernière réunion du SIVOC pour vote du budget. Nouvelle réunion convoquée. Margny et Clairoix sont intéressés par la reprise de la halle de sport du SIVOC, mais l'ARC vient de montrer son intérêt.

Sur le site Internet de la commune, le back office a été mis à jour ;

Mr le Maire demande quelle est la fréquence de consultation...pas de réponse pour le moment.

Martine TENART : Retour sur le Salon Passions. 40 participants. Nombre de visiteurs satisfaisant ; beaucoup de participants sont prêts à renouveler l'expérience.

Chasse aux œufs le 31 Mars. Date de la course la Lachel'oise sans doute reportée à Septembre car trop de concurrence d'autres événements en Avril.

Xavier LOUVET : Signale qu'il manque des tables à la salle multifonction.

Mr le Maire : Explicite le projet de 2 personnes extérieures à Lachelle d'ouverture d'une M.A.M. (Maison d'Assistantes Maternelles) sur le site de la maison DURANT comme annoncé en début de conseil. Pour rappel 8 enfants possible sur 80 m².

François GUIDET : La facturation de la cantine se fait maintenant tous les mois (tous les 2 mois auparavant). Constate que les gens payent trop comme ils l'entendent. Souhait de donner un délai de 10 jours.

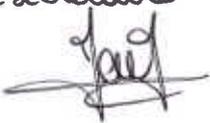
Rappel du règlement : les repas non décommandés la veille seront facturés.

Christian BARIL : Alerte sur l'insécurité liée à la mise en place de murs de soutènement sur les terrains de messieurs Guilbaut et Bucamp. L'absence de barrières de sécurité rendra toute chute potentiellement très grave au regard de la hauteur des murs.
Mr le Maire va faire un courrier en recommandé.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h.

Prochaine réunion de conseil le 19 Avril 2013

Le secrétaire de séance
Mr. Etienne RUGGERI

P.O.
La Secrétaire


Le Maire
Mr. Pascal SERET

